



La Lettre d'ANDELAT n° 12

Septembre 2013

Editorial

La « Lettre d'ANDELAT »

Enfin un été digne de son nom qui nous a permis de vivre de très belles journées ensoleillées et qui, pour la commune d'ANDELAT, sera synonyme d'une saison où les manifestations se sont succédées sans relâche.

Le feu de la Saint Jean au village de Sebeuge, le week-end VTT sur le site de Sailhant, la fête de fin d'année du RPI Andelat-Roffiac, la fête de Juillet contrariée malheureusement par une pluie diluvienne, la fête médiévale du Sailhant, le championnat départemental et régional de labour organisé par les Jeunes Agriculteurs du Cantal, le Comice Agricole des 3 cantons, l'Assemblée Générale des CUMA du Cantal, la Foire aux Bestiaux, le thé dansant et pour ponctuer cette liste, la 15ème Marche de Nuit du Lions Club.

Autant de rassemblements qui font connaître notre commune et confirme le dynamisme de nos associations.

Daniel MIRAL, Maire

Coordonnées et horaires d'ouverture de la Mairie

Ouverture au public les lundi, mardi et jeudi de 14 h à 17 h

Tél. 04.71.60.04.08 — Fax : 04.71.60.47.75

Email : mairie-andelat@wanadoo.fr

Vous pouvez désormais consulter le site internet de la commune ANDELAT. Voici l'adresse :

www.andelat.fr

Bienvenue sur la commune d'ANDELAT ~ actualités

Si vous souhaitez faire paraître des informations, déposez votre demande au secrétariat de mairie.



aphisael

Le maire et les adjoints se tiennent à disposition du public à la demande, sur rendez-vous.

Les travaux réalisés

Petits travaux réalisés par les employés communaux :

- * *Plantation d'arbustes dans la côte d'ANDELAT*
- * *Réfection de fossés sur les routes communales (village de Pagors, Barret, Sebeuge, Le Bourg)*
- * *Coupe de bois le long de la route du village de Fontès*
- * *Pose d'une clôture autour du réservoir de la Borie*
- * *Pose d'une coupe d'eau au village de Lacombe*
- * *Remblaiement de fossés avec pose de buses au village de Pagros*
- * *Pose d'un compteur à la fontaine du village du Sailhant*
- * *Pose de compteurs aux réservoirs d'eau des villages du Barret, Sebeuge, Andelat dans le cadre du dispositif de comptage proposé par le Conseil Général du Cantal*
- * *Remblaiement d'un fossé avec pose de buses à la lagune*
- * *Fauchage sur l'ensemble des bords de chemins et voies communales*

Travaux réalisés par l'entreprise MARQUET :

- * *Réfection de la route de Fontès*
- * *Réfection de portion de routes communales à Pagros, au Barret et les abords de la route de Colsac*

Les décisions du Conseil Municipal

- Le Conseil Municipal dans sa réunion du 18 mars 2013 a sollicité une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014–2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et notamment l'organisation de trois heures hebdomadaires d'accueil des écoliers dans les écoles de la commune d'ANDELAT
- Le Conseil Municipal dans sa réunion du 22 mai 2013 a voté la nouvelle composition du Conseil Communautaire de Communes de la Planèze qui comprendra 17 personnes et qui sera applicable en 2014, soit :
ANDELAT 3 sièges, COLTINES 3 sièges, REZENTIERES : 2 sièges, TALIZAT : 3 sièges, USSEL : 3 sièges, VALUEJOLS : 3 sièges ;
- Le Conseil Municipal dans sa réunion du 22 mai 2013 a voté une aide financière aux parents d'élèves du primaire pour le transport scolaire qui sera, à partir de septembre 2013, une compétence de la Communauté de Communes de Planèze. Le Conseil Général du Cantal devrait facturer directement les parents et le montant du transport devrait s'élever à la somme de 120 euros pour une année scolaire.

Plan local d'Urbanisme :

Le Conseil municipal rencontre des difficultés dans la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme confié au Bureau d'Etudes AGEDI. En effet, les deux techniciens qui avaient la responsabilité de ce dossier ont quitté le bureau d'études en février 2013, et les incidences de ce départ fait que l'étude et la mise en place du PLU n'a pas été poursuivie. Après le recrutement de nouveaux techniciens, cette étude devrait reprendre en septembre 2013.

Etude Préalable pour les Travaux à l'Eglise :

Le Centre de recherches archéologiques de la région Auvergne devrait intervenir dans les premiers jours d'octobre 2013 pour effectuer les sondages autour des fondations de l'église

Local de la Société de Chasse :

Les travaux extérieurs sont terminés et l'aménagement intérieur réalisé par les membres de la Société de chasse est aussi en voie de finition et ce local devrait être opérationnel pour la prochaine campagne de chasse.



Projet d'extension et de rénovation du bâtiment de l'école primaire :

Le Conseil Municipal qui vient d'obtenir deux subventions (DETR et le Fonds d'initiative Locale) continue l'étude d'un éventuel projet de construction d'un bâtiment école. Il a confié une étude géotechnique d'Avant Projet à la Société SIC INFRA 63 qui devrait intervenir avant la rentrée scolaire de septembre 2013.

Salle d'activités :

Pour terminer l'aménagement des abords, il est prévu la pose d'un grillage de clôture au dessus du mur tout au long de la propriété de M. et Mme ROUDET.

Le conseil municipal a fait l'acquisition de matériel de sonorisation, d'un lave vaisselle et d'une machine à café.

AEP Les Rioux :

L'étude des travaux d'adduction d'eau des Rioux a été confiée à l'Agence Technique Départementale du Cantal.

Travaux de Voirie :

L'étude des travaux de voirie de la voie communale qui rejoint le village du Barret au bourg d'ANDELAT a été confiée à l'Agence Technique Départementale du Cantal.

Matériel :

L'église possède désormais d'une installation de sonorisation.



RECENSEMENT DE LA POPULATION PAR L'INSEE

Un nouveau recensement de la population de la commune d'ANDELAT sera effectué en janvier et février 2014.

ROLE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

La Trésorerie de Saint Flour a souhaité que notre commune élabore désormais, un seul et unique rôle des factures de l'eau et de l'assainissement. Les usagers qui avaient l'habitude de recevoir leur facture d'eau potable et ensuite une facture pour l'assainissement collectif ont reçu une seule facture.

D'un commun accord entre la commune et la trésorerie, les usagers ont la possibilité de demander plusieurs échéances pour effectuer et faciliter le règlement de leur facture.



Informations pratiques

Il est demandé aux propriétaires et aux locataires de la commune de vérifier régulièrement leur compteur d'eau tout au long de l'année. Parfois, il est constaté une consommation anormale de l'eau au mois de juillet lorsque le relevé du compteur est effectué par l'agent communal. Cette anomalie est souvent due à une rupture de tuyau sur le réseau d'eau ou à un compteur gelé qui a provoqué une fuite plus ou moins importante. Si la fuite a lieu sur le réseau après le compteur, les m3 sont à la charge du consommateur.

15^{ème} MARCHE DE NUIT ORGANISEE PAR LE LIONS CLUB

Le samedi 28 septembre 2013, la 15^{ème} Marche de Nuit organisée par le Lions Club de la région de Saint Flour aura lieu sur la commune d'ANDELAT.

